



Mairie de MOLIETS ET MAÂ
Place de l'Hôtel de ville- 40660 MOLIETS ET MAÂ
Tél. : 05.58.48.50.13 – Fax : 05.58.48.55.71
E-mail : mairie-de-moliets@wanadoo.fr
www.mairie-de-moliets.fr

Compte rendu du Conseil Municipal

Du 30 juin 2017

Le conseil Municipal s'est réuni le Vendredi 30 juin 2017 à 17h30, sous la présidence de Madame Aline MARCHAND, Maire de MOLIETS ET MAÂ.

Présents : Mme MARCHAND Aline – M. LABORDE Patrick – M. GUILLAMET François – Mme CAPDEVIELLE Stéphanie – Mme CANCOUËT Anne-Marie – M. CHAMPEAU Daniel – M. ALLIOT Philippe – M. DUPOUY Jean-Louis – Mme MOISDON Emmanuelle – M. LAGARDERE Christophe – Mme MULTEAU Mireille

Absents excusés : Mme Sabrina CAMIADE, procuration à Mme Aline MARCHAND – Mme Corinne VERDIER-SLAWINSKI - Mme Chantal FAYE.

Secrétaire de séance : Monsieur ALLIOT Philippe.

ORDRE DU JOUR

1- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 31 mai 2017

Madame Le Maire demande si certains souhaitent poser des questions concernant le conseil municipal en date du 31 mai 2017.

- Adopté par 12 voix pour, 1 abstention (Madame MULTEAU).

2- Elections des délégués des Conseils Municipaux et de leurs suppléants 24 pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2017

Après appel nominal des membres du Conseil Municipal présents, constat du quorum atteint et rappel des articles du Code Electoral pour l'organisation du vote,

Mme le Maire fait appel aux 2 conseillers municipaux les plus âgés et les plus jeunes présents pour constituer le bureau pour passer au vote à bulletin secret :

- Mme Anne-Marie CANCOUET et Mr François GUILLAMET
- Mme Mireille MULTEAU et Mme Emmanuelle MOISDON.

Mme Le Maire fait appel à candidature de liste. Une seule liste est déposée : Moliets pour Tous.

Sont élus :

- Titulaires : Aline MARCHAND – Daniel CHAMPEAU – Anne-Marie CANCOUET.
- Suppléants : Patrick LABORDE – Corinne VERDIER SLAWINSKI – François GUILLAMET.
- Vote : 2 blancs – 11 voix pour la liste MOLIETS POUR TOUS.

3- Choix du Maître d'œuvre pour la transformation de l'ancien bureau de poste en Bar-Restaurant-Brasserie

Considérant l'unique réponse reçue, suite à la publication sur le portail des marchés publics mise en ligne le 12 mai 2017, Monsieur LABORDE propose de retenir la proposition de la SARL ATELIER ARCAD, 722 avenue Maréchal Foch, 40990 ST PAUL LES DAX et autoriser Mme Le Maire à signer pour la maîtrise d'œuvre de la transformation de l'ancien bureau de poste en bar/restaurant, un acte d'engagement avec l'atelier SARL ARCAD, 722 avenue Maréchal Foch, 40990 ST PAUL LES DAX, d'un montant de 8000 € HT, part du bureau AMT, Assistance et Maîtrise Technique, 65 avenue de Bayonne, 64210 BIDART, et de la Société INTERGRALE DE RESTAURATION, 3 Rue Georges Clémenceau, 33150 CENON, comprises, montant ainsi décomposé :

- Coût prévisionnel des travaux : 80 000 € HT
- Taux d'honoraires proposés 10 %
- Honoraires mission de base 8 000 € HT
- Part ARCAD 6 100 € HT
- Part AMT 900 € HT
- Part INTERGRALE DE RESTAURATION 1 000 € HT
- Adopté par 11 voix pour, 2 abstentions (Monsieur LAGARDERE et Madame MULTEAU).

4- Choix du Maître d'œuvre pour la transformation du hall des sports et foyer en pôle animation

Considérant également l'unique réponse reçue, suite à la publication sur le portail des marchés publics mise en ligne le 19 mai 2017, Monsieur LABORDE propose de retenir la proposition de la SARL ATELIER ARCAD, 722 avenue Maréchal Foch, 40990 ST PAUL LES DAX et autoriser Mme Le Maire à signer pour la maîtrise d'œuvre de la transformation du hall des sports et foyer municipal en pôle animation, un acte d'engagement avec l'atelier SARL ARCAD, 722 avenue Maréchal Foch,

40990 ST PAUL LES DAX, d'un montant de 56 800 € HT, part du bureau AMT, Assistance et Maîtrise Technique, 65 avenue de Bayonne, 64210 BIDART, et de la Société INTERGRALE DE RESTAURATION, 3 Rue Georges Clémenceau, 33150 CENON, comprises, montant ainsi décomposé :

- Coût prévisionnel des travaux : 1 000 000 € HT
 - Taux d'honoraires proposés 5.68 %
 - Honoraires mission de base 56 800 € HT
 - Part ARCAD 45 300 € HT
 - Part AMT 7 000 € HT
 - Part IDC 4 500 € HT
- Adopté par 11 voix pour, 1 abstention (Monsieur LAGARDERE) et une voix contre (Madame MULTEAU).

5- Choix de l'entreprise pour la « sécurité meubles et immeubles »

Compte tenu de l'absence de réponse, Mme le Maire fait part à l'assemblée, qu'elle a contacté trois entreprises ;

- SUD INTERVENTION, 216 Route de Saint-Simon, 31100 TOULOUSE,
- ACTION SECURITE, 37 Rue des Artisans, St GEOURS DE MAREMNE,
- PRIVILEGE SECURITE (filiale de BYBLOS GROUP), Centre d'Affaires Erlia, 64500 ST JEAN DE LUZ.

Mme Le Maire propose de retenir la Société SUD INTERVENTION, seule entreprise a avoir fait une proposition pour un montant de 15 251.74 € HT.

- Adopté par 12 voix pour et 1 abstention (Madame MULTEAU).

6- Lancement de la consultation pour travaux prioritaires réseau ssainissement eau usées – programme 2017

Monsieur LABORDE informe l'assemblée de la nécessité de lancer une consultation pour des travaux d'amélioration du réseau d'eaux usées, d'un montant approximatif de 431 000 € HT, selon l'avant-projet et propose donc d'autoriser Mme Le Maire à lancer cette consultation

- Adopté par 11 voix pour et 2 abstentions (Monsieur LAGARDERE et Madame MULTEAU).

7- Convention Logement CRS

Madame Le Maire demande autorisation pour signer les conventions de location à titre précaire et révocable,

- Avec Mrs Olivier KASPRZAK, Frédéric FOUFFIGNAL et Ludovic RIBES pour 3 chalets situés zone de la Palle - du 1^{er} juillet au 4 septembre 2017 et Mr Patrick SALINAS, pour le logement au dessus de la poste, du 1^{er} juillet au 4 septembre 2017, pour un montant de 733 € pour la période soit du 1^{er} juillet au 4 septembre 2017.
- Adopté par 13 voix pour.

8- Convention association Don Bosco pour le logement du DSIG (Détachement Spécial d'Intervention de la Gendarmerie)

Madame le Maire demande autorisation pour signer la convention à conclure avec « l'institut Don Bosco » relative à la mise à disposition de locaux du 1^{er} juillet au 31 août 2017 pour l'accueil des militaires de la DSIG (Détachement Spécial d'Intervention de la Gendarmerie) chargés du maintien de l'ordre l'été sur le territoire des communes de Vieux-Boucau, Messanges, Moliets-et-Maâ et Soustons.

- Adopté par 13 voix pour.

9- Convention de mise à disposition de chalets pour le Festival d'Art

Mme le Maire demande autorisation de mise à disposition de chalets afin d'y loger les artistes dans le cadre du festival d'art le 28 et 29 octobre 2017 organisé par l'Association ESTANQU'ART.

- Adopté par 13 voix pour.

10- Gratuité stationnement véhicules électriques ou hybrides rechargeables

Madame Le Maire demande autorisation pour signer la convention avec MACS pour approuver les travaux d'installations d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques sur 2 zones de parking de la commune avec 2 places équipées prévues au village et 2 autres places à la Place Rose.

L'Assemblée propose de rajouter une mention précisant que la gratuité de stationnement est effective sur le temps de la charge uniquement.

- Adopté par 13 voix pour.

11- Questions diverses

- Monsieur LAGARDERE demande si le PCS se poursuit faisant référence aux problèmes rencontrés lors de la tempête de fin juin dernier.
- Mme le Maire répond, qu'en effet, il est bien en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Vu pour être affiché en date du

Le secrétaire de séance

Philippe ALLIOT

